

4 Les conséquences personnelles et sociales des addictions

Les **conséquences** sont nombreuses : isolement, perte d'emploi, difficultés financières, augmentation du risque d'accident de la route...

5 Des actions individuelles et collectives de prévention

- Les **actions individuelles** consistent à :
 - renoncer à consommer des drogues ;
 - ne pas conduire lors de prises d'alcool et de cannabis ;
 - désigner lors d'une soirée une personne qui n'ingère pas d'alcool pour raccompagner ses camarades...
- Les **actions collectives** consistent à :
 - réaliser des campagnes publicitaires (affiches, spots) pour prévenir des risques liés à la consommation d'alcool et de cannabis au volant ;
 - promulguer des lois pour limiter le taux d'alcoolémie au volant ;
 - mettre en place des structures d'aide, des numéros d'appel, des lieux d'écoute.



Des numéros d'appel

• Drogues info service

0 800 23 13 13

• Alcool info service

0 980 980 930

• Écoute cannabis

0 980 980 940



Des sites Internet

• Drogues info service

www.drogues-info-service.fr/

• Mission interministérielle contre les drogues et les conduites addictives (MILDCA)

www.drogues.gouv.fr



Des lieux d'accueil

• Les PAEJ (Point accueil

écoute jeunes) sont de petites

structures de proximité définies autour d'une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes, exposés à des situations à risque, et de leur entourage adulte. Elles permettent aux jeunes d'exprimer leur mal-être, de retrouver une capacité d'initiative et d'action.

• Les CAARUD (Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues) sont des structures qui assurent l'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé aux usagers de drogues.

6 Le cadre réglementaire

- L'**alcool** et le **tabac** sont des **substances licites**, leur commerce et usage sont **autorisés** mais réglementés par la loi.
- Les drogues (comme le **cannabis**) sont des **substances illicites**, dont la vente et la consommation sont **interdites** et punies par la loi.